



Les Échos de Bramefarine

n° 46 – mai 2010 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire



Le budget 2010 a été voté. Comme nous nous y étions engagés, les taxes locales n'ont pas augmenté (pour la part communale). Au sujet des dépenses, les conséquences de la météo de cet hiver pèsent lourd dans le budget en ce qui concerne la consommation de sel et les travaux de réfection des routes (nids-de-poule). Les gros travaux d'assainissement se poursuivent, cette année, au Crêt. Enfin, autres dépenses importantes : l'aménagement sécurisé de la départe-

mentale à Répidon et, surtout, la quatrième classe de l'école, qui doit ouvrir dès septembre prochain.

Vu le succès, l'an passé, des Fêtes de la Tour et du vide-greniers, la commune renouvelle cette fête populaire, le 23 mai prochain, avec la participation active de nos associations. Vous trouverez, en pages intérieures, la présentation des manifestations... et je vous y donne rendez-vous, dimanche 23 mai, dès 8 heures du matin, ...et pour toute la journée !

René Pois-Pompée. ■

Gérard Tissot : employé communal

André Perin, employé municipal au service technique, a quitté Saint-Maximin pour rejoindre, à plein temps, les services de la mairie de Barraux, où il œuvrait déjà à mi-temps. La mairie de Saint-Maximin a donc procédé à un recrutement. Après consultations, Gérard Tissot a été embauché à mi-temps. Âgé de quarante-sept ans, il a travaillé, pendant plus de vingt-cinq ans, comme ouvrier qualifié à Goncelin. Et,

plus récemment, il s'occupait des espaces verts de Le Cheylas. Depuis le 12 avril, il a rejoint l'équipe technique dirigée par Patrick Montmayeul. ■



Cheminement sécurisé pour piétons



Un cheminement pour piétons, le long de la RD 9 (entre l'école et la forge, d'une part, et le carrefour de La Mas, d'autre part), est en cours de réalisation. D'une largeur d'environ 1,20 m, il permettra aux piétons, avec enfants et

poussettes, d'accéder à l'école, l'église ou la mairie, en toute sécurité, en bordure de route. Il sera parachevé par une traversée piétonne, à hauteur du monument aux morts, et par un abribus (*subventionné, lui, à 100 %*) pour les scolaires.

Là encore, les subventions dépassent les 50 % du coût des travaux (conseil général : 27 900 € ; région Rhône-Alpes : 16 290 €, commune : 11 610 € HT). ■

Les Cygnes de la Tour

Leurs tripes...

Les Cygnes de la Tour ont œuvré « allègrement » pendant plusieurs jours pour vous faire apprécier leur fabrication de tripes, pains et pâtisseries, ce samedi 17 avril. Comme d'habitude, ce fut une très belle réussite et nous remercions notre fidèle clientèle venue encore plus nombreuse !



...leur exposition & leurs repas

Toujours dynamiques, nos anciens préparent déjà leur exposition vente de produits régionaux et artisanaux pour les Fêtes de la Tour, fête médiévale du 23 mai prochain. Cette exposition sera présentée cette année dans la salle du centre aéré intercommunal.

Pendant la journée, les membres de l'association assureront également la préparation et l'organisation des repas, disponibles au centre aéré ainsi qu'à la Tour d'Avallon.

Avec ses soixante-dix adhérents, toujours heureux de participer à l'animation de la commune, l'ambiance reste encore au beau fixe chez les Cygnes de la Tour. ■

Concours « Artis » Fort Barraux



L'association Artis, résidant à Fort Barraux, organise, avec la participation de la communauté de communes Le Grésivaudan, un concours d'artistes sur le thème de la perception de l'intercommunalité. Les sculpteurs, peintres et autres photographes pourront y participer, chaque type d'expression étant primé. Les œuvres seront exposées à Fort Barraux (600 m² d'exposition), autour de ce concours qui se déroulera les 15, 16 et 17 octobre 2010.

Vous souhaitez participer, vous connaissez des artistes qui seraient intéressés : renseignements et modalités de participation en mairie de Saint-Maximin (04 76 97 60 19, ou par mél : mairie@stmaximin38.fr), ou encore sur www.artis-barraux.com. ■

10 ans de la collecte sélective



Pour les 10 ans de la collecte sélective, le SIBRECSA organise une grande fête à Détrier, autour du lac de La Rochette, le **samedi 29 mai**, de 10 heures à 13 heures. ■

Musée Bayard



Cette année encore, le musée Bayard de Pontcharra ouvrira ses portes à l'occasion des deux après-midi de *Musées en fête* : les samedi 15 et dimanche 16 mai 2010, de 14 heures à 18 heures, dans le cadre de ces journées : l'entrée en sera gratuite.

Une importante animation, axée sur les armes du Moyen Âge, devrait attirer un public nombreux et familial. Le groupe Mestel présentera des reproductions d'armes en usage à l'époque médiévale : armes d'hast, armes de

poing, et armes primitives, comme la fronde et le fustibale, ou encore la massue à dents métalliques, la pioche du sapeur de fondations, le *longbow* des archers anglais, etc. Des documents expliqueront les caractéristiques et les fonctions de ces armes.

Exposition temporaire de l'été 2010

Dans la continuité des journées de *Musées en fête*, au musée Bayard, l'exposition estivale sera consacrée à l'évolution, au cours du Moyen Âge, de l'équipement du chevalier. Des pièces seront exposées et deux projections seront à la disposition des visiteurs. ■

Les Fêtes de la Tour : 23 mai 2010

Dimanche 23 mai : deuxièmes Fêtes de la Tour, organisées à l'initiative de la municipalité, avec la participation active des associations de la commune : les Cygnes de la Tour, Vivre à Saint-Maximin, Vive l'école, association sportive, association des chasseurs...

Comme l'an passé, plusieurs manifestations se dérouleront à Saint-Maximin, sur deux sites (centre de loisirs intercommunal et Tour d'Avallon) : expositions, combats de rue, vente et dégustation de produits régionaux... sans oublier les buvettes, la petite restauration et, bien sûr : le vide-greniers ! Le petit train de voyageurs transportera ses passagers d'un site à l'autre.



Vide-greniers :

Compte tenu du succès rencontré l'an passé par le vide-greniers, cette manifestation sera renouvelée cette année. Entre quatre-vingts et cent exposants (de Saint-Maximin et d'ailleurs) sont attendus. Avec une telle participation, il se situera en bonne place parmi tous les vide-greniers des villages alentour.

Pour tout renseignement et inscription (dans la limite des places disponibles), contactez la mairie : 04 76 97 60 19, ou par mél : www.stmaximin38.fr.



Fête médiévale :

Un village médiéval, avec les associations Brame-Farine et Mestel, sera reconstitué au pied de la Tour d'Avallon, avec ses vieux métiers, son forgeron ; en contrebas, sur la place, une nouveauté : des jeux médiévaux en bois et un stand de tir à l'arc, tenu par le club de Pontcharra, tout au long de la journée, sans oublier artistes et artisans, buvette et commerçants...

Un grand défilé médiéval costumé, ouvert à tous, sera organisé à partir de 15 heures, du centre aéré de Saint-Maximin jusqu'à la Tour. Il sera suivi d'un concours de tir à l'arc « entre hameaux ».

Vous souhaitez participer, avec vos enfants, sous une forme ou une autre, à cette manifestation, aux couleurs de votre hameau, renseignez-vous : un voisin ou un ami est certainement déjà au courant ; sinon, contactez Patrick Ceria, tél : 04 76 08 86 97. ■



Les Fêtes de la Tour
Mairie de SAINT-MAXIMIN 38000

23 mai 2010
8 heures à 18 heures

Fête médiévale
15 heures : défilé, combats de rue
exposition...

Produits régionaux
Vente et dégustation

Vide-greniers

Navette gratuite
en petit train

Buvette
Petite Restauration
Jeux pour enfants

Mairie de Saint-Maximin, en collaboration avec les associations
Inscriptions : mairie@stmaximin38.fr - www.stmaximin38.fr
Contacts : 04 76 97 60 19

Réunion publique du 27 février 2010



Samedi 27 février, en matinée, l'équipe municipale a rencontré les habitants pour présenter ses projets

2010 et en débattre. Vous pouvez consulter ou télécharger le compte rendu complet et détaillé sur le site Internet de la mairie : www.stmaximin38.fr, rubrique Actualités. ■

Structure de jeu

La structure de jeux pour les petits, demandée cet été par une vingtaine de mères de famille, a été installée, début mai, dans le parc, après étude et concertation... D'autres habitants peuvent donc, eux aussi, faire des propositions : si elles sont fondées et qu'elles répondent à l'intérêt général, elles ont toutes les chances de voir le jour... la preuve ! Encore bravo aux initiatrices de cette démarche qui y ont mis tout leur cœur pour faire aboutir ce projet d'intérêt collectif !

Remarque d'un enfant du village (six ans) :

« C'est trop génial, Maman, le jeu qu'ils ont mis au parc »... Voilà qui n'a pas tardé à faire plaisir... ■



Transformateur des Bretonnières

Dans les premiers jours de mai ont été menés des travaux sur le transformateur électrique des Bretonnières.



À la suite d'une demande des riverains, la mairie a en effet fait installer une isolation phonique pour réduire les nuisances sonores. Cette mise en conformité a été réalisée par J.-M. King Tchang, entrepreneur à Saint-Maximin. ■

Quatrième classe



Une quatrième classe va devoir ouvrir à la rentrée, compte tenu de l'augmentation, pour 2010/2011, du nombre d'élèves prévu.

Pour parer à l'urgence, elle empruntera les structures du préau actuel ; les travaux de construction débuteront en juin et seront achevés au 1^{er} septembre. Leur coût s'élèvera à 98 000 €, subventionné à plus de 50 %. La mairie de Le Moutaret, dont les enfants sont scolarisés à Saint-Maximin, participera également aux dépenses scolaires engagées.

Et, pour remplacer le (futur) ancien préau, la mairie de Saint-Maximin a déjà monté un dossier de demande de subventions, auprès du conseil général, pour la création d'un nouveau (dans le prolongement de l'actuel)... sur des crédits... 2012/2013 !... ■

Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2010-2011 se dérouleront à l'occasion de permanences, organisées par le directeur de l'école les jours suivants :

- **mardi 11 mai**, à 17 h 30 ;
- **vendredi 14 mai**, à 16 h 30 ;
- **mardi 18 mai**, à 17 h 30 ;
- ou sur rendez-vous - tél. 04 76 97 31 84 - mél : ecole-stmaximin38@wanadoo.fr.

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

Rappels :

- les enfants ayant trois ans peuvent être accueillis à l'école maternelle ;
- il est indispensable de se faire connaître en mairie en cas de première inscription à Saint-Maximin ;
- le passage de grande section en CP ne nécessite pas d'inscription. ■



Budget communal 2010



Le budget communal 2010 a été voté en conseil municipal, le 9 avril. Comme l'équipe municipale s'y était engagée, les différentes taxes locales (habitation, foncier non bâti et foncier bâti) sont restées inchangées, pour leur partie communale. De même, le taux d'inflation n'a pas été appliqué sur 2009 et 2010, afin de respecter nos engagements de blocage.

Les dépenses : globalement, elles sont en légère hausse sur l'an passé, mais, toutes les sommes n'ayant pas été employées en 2009, le report sur 2010 compensera, en partie, ces augmentations. Certains secteurs sont en progression, comme l'entretien des voiries. En effet, la neige et le gel ont singulièrement dégradé nos routes, le froid et la prévention du verglas nous ayant amenés, plus que les autres hivers, à utiliser le chasse-neige et à répandre du sel.

D'autres dépenses en hausse sont, quant à elles, liées à l'ouverture de la quatrième classe et au séjour en classe de mer, en 2010 : mais elles seront absorbées sans trop de difficultés. En revanche, l'année 2011 sera, vraisemblablement, moins favorable pour le budget.

Les dépenses d'investissement (gros travaux) : si 2009 avait marqué une petite pause dans les travaux d'assainissement, à l'inverse, en 2010, l'activité a repris avec les travaux du Crêt (eau, assainissement, télécom et éclairage public). Et des dépenses croissantes, dues ainsi aux travaux du Crêt, à la fin de ceux des Rippelets (330 000 €), à la construction de la quatrième classe (100 000 €) et à l'aménagement de la RD 9 (100 000 €) : cependant, du fait à nouveau des reports budgétaires de l'an passé, mais aussi, et surtout, grâce aux subventions obtenues cette année, nous devrions couvrir les dépenses de 2010, et ce, sans même avoir recours à un nouvel emprunt (certaines subventions devant encore

nous être notifiées dans le courant de l'année...).

Autres budgets : l'eau et l'assainissement (distincts du budget communal, sur le plan comptable). Comme nous l'avons expliqué par le passé, les tarifs de l'eau sont, à Saint-Maximin, parmi les plus faibles des communes du Grésivaudan, et le budget de la commune a abondé celui de l'eau.

Or, le conseil général, pour accepter de subventionner nos travaux, demande qu'un effort soit fait pour « rattraper le retard » pris sur le tarif de l'eau, par rapport à un prix moyen relevé dans notre département, afin que « la solidarité départementale » joue de manière égale pour toutes les communes.

On en arrive à cette situation où, pour pouvoir bénéficier de subventions du conseil général au taux majoré de 30 %, nous devons augmenter le prix du mètre cube d'eau... À ce jour, nous ne sommes subventionnés qu'à 15 % sur nos importants travaux annuels...

En clair, il nous faut augmenter un peu le prix de l'eau pour toucher le double de subventions sur certains travaux liés de réseaux d'eau. Ainsi, nous devons atteindre, en deux ans, le prix de 1,60 € / m³*, alors que nous étions encore à 1,35 € en 2009 et que nous passons, pour 2010, à 1,49 €.

Concrètement, un ménage qui payait, pour 120 m³ (moyenne pour quatre personnes), 162 € en 2009, paiera 178,80 € en 2010 (et 192 € en 2011), soit 16,8 € de plus pour 2010. Mais, rassurez-vous, le budget municipal, lui, diminuera de son côté sa participation au budget de l'eau...

Il est évident qu'il est préférable d'accepter une augmentation, assez faible pour chacun, et voir, au final, doubler les subventions du département sur certains montants très importants : près de 100 000 € par an, soit environ 15 000 € de subventions et alléger d'autant le budget municipal.

Le raisonnement est identique pour l'assainissement, sauf qu'à ce jour, nous avons déjà atteint le prix minimum fixé par le département pour pouvoir toucher des subventions majorées au taux de 30 %.

* Le « plancher » pour pouvoir bénéficier de 30 % de subventions est de 1,60 € / m³, y compris la location du compteur, qui est de 0,17 € / m³, en moyenne, à Saint-Maximin – le montant de la location du compteur restant, lui, inchangé). ■

Environnement : avis d'enquête publique

Dans le cadre de la « protection des périmètres de captage » (protection des points de collecte d'eau potable de la commune, contre toute forme de pollution), une enquête publique sera menée à l'initiative du préfet de l'Isère, du 18 mai au 18 juin 2010.

Les propriétaires directement concernés en seront personnellement informés par courrier. ■

Recensement militaire : vous êtes né(e)s en 1994...

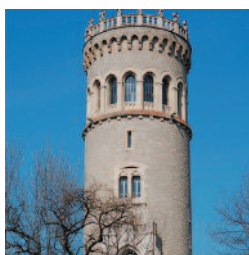


Les jeunes, garçons et filles, nés en 1994, donc âgés de seize ans, doivent se faire recenser en mairie, munis de leur livret de famille, et ce, dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. ■

Actualité en temps réel

Recevez chez vous, par mél, et en temps réel, toute l'actualité de Saint-Maximin, en vous inscrivant, gratuitement, à la « Lettre d'information de Saint-Maximin » sur www.stmaximin38.fr, rubrique Lettre d'info. ■

Tour d'Avallon : appel à candidature



Durant l'été 2010, la Tour d'Avallon sera, comme chaque année, ouverte au public, du 10 juillet au 15 août. La mairie de Saint-Maximin recrute une personne pour assurer, durant cette période, la surveillance de la Tour, de l'exposition qui s'y tiendra, ainsi que l'accueil et l'encaissement des droits de visite. Les horaires d'ouverture au public seront : de 15 heures à 18 heures, les samedis, dimanches et jours fériés.

Les candidatures doivent être adressées, sous pli, à M. le maire, et déposées en mairie avant le vendredi 11 juin, 16 heures, dernier délai. ■

Interventions sur la commune...

Il est rappelé aux habitants de la commune que toute demande d'intervention sur la commune – ainsi que toute remarque ou réclamation éventuelle – doit être directement adressée au maire, et **à lui seul...** Toute attitude ou réflexion, par surcroît agressive, perpétrée directement auprès du personnel communal, serait tenue pour particulièrement désobligeante, déplacée, voire insultante à l'égard d'employés qui interviennent, au quotidien, pour le bien de la commune et de ses habitants, notamment en réparant les dégradations commises par certains... C'est le maire, en tant qu'employeur, qui définit le programme de travail des employés municipaux, en fonction des priorités d'intérêt général, et qui évalue le travail réalisé : mais ce n'est, **en aucun cas**, le rôle de certains administrés... ■

Les bouchons d'amour... suite

Cet hiver, la mairie a lancé une campagne de collecte de bouchons de bouteilles en liège et en plastique, destinés à être centralisés par l'association « Les Bouchons d'Amour » de Chambéry, puis revendus pour recyclage. L'argent de cette collecte est entièrement reversé pour des aides aux handicapés en cofinçant leur matériel (fauteuils roulants... voir précédent bulletin municipal). À ce jour, plusieurs grands sacs de 120 litres ont déjà été remplis et remis à l'association.



Vous aussi, participez à cette action de solidarité en apportant vos bouchons à la salle polyvalente (lundi, mardi, jeudi et vendredi, durant les périodes scolaires, de 8 heures à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30). ■

Le Carnet

Naissance : 15 mars, Jade Foudon.

Décès : 19 janvier, Joseph Camilleri ; 5 mai, Georges Buet. ■